

La Commune de Seneffe recrute un

Maçon intérieur (M/F)

Contrat à durée indéterminée – temps plein (36h)

Conditions de recrutement et qualifications

- Jouir des droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Etre reconnu physiquement apte par l'organisme désigné par le collège communal.
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Produire un extrait du casier judiciaire.
- Être porteur d'un diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études ETSI ou après avoir suivi les cours CTSI ou à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré-CESDD).
- Être titulaire d'un permis de conduire C ou s'engager à le passer dans l'année de l'engagement (CAP pas nécessaire).
- Réussir les épreuves de sélection.

Missions

Le maçon intérieur est affecté à l'ensemble des travaux intérieurs que réalisent les services techniques communaux et prioritairement aux tâches liées à sa qualification.

Profil recherché

Vous disposez des compétences techniques permettant la réalisation des tâches suivantes (liste non exhaustive) :

- Installer et approvisionner son poste de travail (préparer l'outillage et les matériaux et respecter les règles de sécurité en vigueur)
- Monter des murs intérieurs
- Effectuer des travaux de plafonnage
- Réaliser des travaux d'entretien et de réparation liés à la fonction
- Poser des chapes
- Réaliser un revêtement en Clinkers
- Poser du carrelage et faïence
- Nettoyer et ranger son poste de travail (enlever les objets encombrants, nettoyer le matériel, compléter la fiche de travail)

Vous maîtrisez les connaissances théoriques et pratiques liées à la fonction ;

Vous avez l'esprit autonome mais vous pouvez travailler en équipe ;

Vous respectez les consignes et vous accomplissez votre travail de façon méthodique et rigoureuse ;

Vous connaissez et respectez la réglementation en vigueur concernant les règles de sécurité sur chantier ;

Vous êtes ponctuel, organisé et vous savez gérer votre temps en fonction des priorités ;

Vous disposez de l'esprit d'initiative ;

Vous faites preuve de droiture et de réserve dans l'exercice de la fonction ;

Vous disposez d'un Passeport APE ou d'un Plan Activa à votre entrée en fonction.

Épreuve de sélection

Réussir l'examen d'aptitude suivant le programme ci-après :

- une épreuve écrite correspondant au niveau du diplôme exigé et portant sur des matières techniques se rapportant à l'emploi à conférer – **100 points**
- une épreuve orale et pratique correspondant au niveau du diplôme exigé et permettant de juger de sa maturité d'esprit et de ses connaissances sur les matières relatives à l'emploi à conférer – **100 points**

Pour réussir l'examen, le (la) candidat(e) doit obtenir **50% dans chaque épreuve et 60% pour l'ensemble des épreuves.**

Rémunération et avantages

Echelle barémique (**D1**) : 23.195,47 € bruts annuels minimum (si aucune ancienneté valorisable).

Assurance hospitalisation et chèques repas de 7 €.

Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 6 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public.

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures sont à adresser au Collège communal, rue Lintermans 21 à 7180 Seneffe, pour le **22/06/2016**, au plus tard, cachet de la poste faisant foi. Les candidatures non complètes ne seront pas acceptées.

L'acte de candidatures doit être composé :

- d'un curriculum vitae
- d'une lettre de motivation
- d'une copie de diplôme
- d'un extrait de casier judiciaire Modèle 1 datant de moins de 3 mois
- d'une copie du Passeport APE ou du Plan Activa

Attention, il est impératif d'indiquer l'intitulé du poste sollicité en objet de votre lettre.